

Hotel de ville
Place Foch
Châlons en Champagne
accus@wanadoo.fr

Mesdemoiselles, Mesdames,
Messieurs les membres de
l'Association des Chalonnais en
Champagne.

Objet : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

PJ : Pouvoir
Ordre du jour
Rapport D'activité
Rapport Moral

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Après Deux années de tractations avec les organisateurs des transports, le TGV a fait son entrée le 10 juin dernier en Champagne-ardenne. Dans le même temps la desserte TER a été complètement reconfiguré.

Pour tirer un bilan de cette évolution l'association des Châlonnais en Champagne usagers de la SNCF, organise son assemblée générale ordinaire.

Au cours de cette réunion nous établirons les priorités de notre action pour 2008 et les 2 années à venir.

Nous vous convions à participer à cette Assemblée Générale ou à vous faire représenter par le biais du pouvoir Ci-joint.

Le Samedi 26 janvier 2008 à 10 Heure Salle de Malte,
7, rue du Lycée,
Châlons en Champagne.

Comptant sur votre contribution, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

Karim Benali
Président de l'ACCUS

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Snf
Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne -
<http://assoc.orange.fr/accus/ACCUS@wanadoo.fr>.



**POUVOIR
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ACCUS
26 Janvier 2008**

Je soussignéadhérent à

l'ACCUS donne pouvoir à

.....afin de me

représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association et voter en mon nom toutes les décisions qui seront soumises au vote.

Bon pour pouvoir¹

A

Le

Signature

Bon pour acceptation de pouvoir¹

A

le

Signature

¹: reproduire la mention manuscrite


ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ACCUS 26 janvier 2008


SALLE DE MALTE,

7, rue du Lycée, Châlons en Champagne

ORDRE DU JOUR

- 1- rapport d'activité
- 2- rapport moral
- 3- rapport financier

 bilan d'exercice

 budget

 Cotisation 2008

4- Election de du conseil d'administration

5- Débat : Orientations/projet

- Problème des verbalisations indues
- Bilan de la nouvelle organisation des transports ferroviaires
- Perspectives tarifaires
- Projets 2008
 - Ouverture d'une ligne téléphonique
 - Révision des horaires (obtention de train de fin de soirée, modification des horaires TGV...)
 - Renforcement TER
 - Desserte châlons reims du samedi

6- Questions Diverses

RAPPORT D'ACTIVITE

Après les échanges de 2005 pour le maintien d'une desserte correcte pour les villes de la vallées de la Marne, le bureau de l'association s'est attaché à obtenir des positionnements clairs sur la tarification qui sera adoptée à l'arrivée du TGV le 10 juin 2007.

En ce sens, des rencontres se sont déroulées avec les représentants de la SNCF :

Réunions d'usagers

Avec l'approche de la date fatidique du 10 juin les réunions d'usagers avec la SNCF se sont multipliées en se focalisant sur les conditions tarifaires du TGV étant acquis que les liaisons classiques ne verraient pas leur montant évoluer.

- Le 6 février 2007

Annnonce officielle de la tarification TGV lors d'une conférence téléphonique avec les associations.

- Le 7 mars

La SNCF présente les conditions de démarrage du TGV au 10 juin et aborde la nouvelle tarification.

La réunion centrée sur le e-forfait se conclut avec une reconnaissance du fable apport du TGV aux Chalonnais et aux ce qui justifie le maintien de la tarification des abonnements pour les abonnés historiques de plus de 2 ans au 1^{er} juin 2007.

- 18 avril (TER)

Prenant en compte les demandes des associations d'usagers, les émissaires de la Direction Nationale admettent des concessions complémentaires en reportant le décompte de l'ancienneté au 1^{er} septembre 2007 et en étendant la notion d'historique à 1 an.

Par ailleurs la SNCF présente la reconfiguration de la desserte régionale qui accompagnera le démarrage du TGV.

Les observations des associations insistent sur

- les dessertes en correspondance des TGV en particulier vers Charleville, Reims (pour les arrêts à Champagne-Ardenne TGV) et Saint-Diziers
- les prolongements vers la Lorraine (l'offre est restée très insuffisante)
- les retards enregistrés pour l'ouverture des haltes dans la périphérie de Reims

Les associations ont vivement déplorés l'absence d'ouverture vers l'est et la tarification contraignante.

- 27 juin 2007

Cette réunion a été consacrée à tirer le premier bilan du démarrage du TGV.

Les principaux constats portaient sur le succès remporté par le TGV en partie grâce aux offres promotionnelles de démarrage et au gain de temps réalisé sur certains parcours. Cet afflux a engendré :

- une saturation de l'offre TGV
- une saturation des guichets

Sur le premier point la SNCF a annoncé le doublement d'une rame pour seule réponse ; très nettement insuffisant.

Sur le deuxième point un renforcement des guichets a été ponctuellement réalisé mais surtout une procédure de réservation « en masse » (plusieurs réservations simultanée) a été mise en place.

Un échange avec le nouveau Directeur Régional a permis d'envisager certaines évolutions de la desserte.

- 24 octobre

Lors de cette dernière réunion, l'accent a été mis sur la desserte régionale. Les adaptations du plan de desserte régionale ont concerné Reims et ses relations avec Bezannes, Saint-diziers, Epernay et Charleville.

Le bilan de la fréquentation présenté par la SNCF a confirmé une fréquentation très nettement en hausse tant pour le TGV que pour les TER.

Le bilan du fonctionnement des TER depuis le 10 juin a pu établir une amélioration importante de la régularité et de la fiabilité. L'offre reste sous dimensionnée certains jours (les WE) et inadaptée dans certaines directions (vers l'est).

Une bonne nouvelle annoncée lors de cette réunion portait sur l'accélération de la ligne Châlons – Reims où la SNCF a créé une liaison en 30 minute entre les deux villes répondant à l'une des demandes de l'ACCUS.

Concernant le TGV, la reprogrammation du TGV Paris Charleville de 18h57 à 18h27, présenté comme une demande des associations a provoqué une désorganisation de la desserte de Charleville. (la demande portait sur la création d'un Paris Reims à 19 h 27 complété par une desserte TER vers Charleville, le déplacement du Paris Bar le Duc de 19h 27 à 18 h57 et le déplacement du Paris Charleville de 18 h57 à 18h27. En ne réalisant qu'une partie de cette demande la SNCF a lésé les usagers de Charleville qui ne peuvent attraper le train à 18h27).

Les relations avec le Conseil Régional

La participation aux CLAD (Comités de Lignes)

Clad VDM (vallée de la Marne) Epernay 25 septembre

Cette réunion a permis à la présidence de du Conseil Régional de rappeler l'importance de l'effort financier consenti pour maintenir le niveau de la desserte régionale, voire même de l'améliorer. Les compensations de l'Etat au titre de la LOI SRU ont laissé une facture de 10 M°d'euros/an d'investissements non financés (renouvellement des matériel) et 3 M°d'euros/an en exploitation qui seront probablement financés par la fiscalité locale.

L'Accus a fait état de sa satisfaction face à l'amélioration de la desserte après la détérioration intempestive des mois de mars à mai 2007.

Les regrets habituels portant sur le maintien d'un train de nuit, la vitesse commerciale ont été rappelés.

Les usagers Sparnaciens ont souligné l'inadéquation des liaisons Reims/Epernay notamment pour des publics scolaires.

Enfin RFF a expliqué que les réajustements réalisés après 6 mois de fonctionnements l'ont été pour tenir compte de la refonte globale des transports en Champagne-Ardenne. A l'avenir toute évolution devra faire l'objet d'une demande un an avant sa mise en œuvre (délai qui ne comprend pas l'étude par la SNCF). Cette position qui s'appuie sur la préservation d'une équité de traitement entre la SNCF et ses concurrents pour le Frêt est inacceptable pour les usagers souhaitant plus de réactivité.

Clad Reims (Etoile de Reims) 20 novembre

Cette réunion a porté principalement sur les lignes desservant Reims. Elle a été l'occasion pour la Direction Commerciale SNCF d'effectuer un bilan des dessertes TGV.

La présidence de la Région a rappelé l'importance de son investissement et la faiblesse de celui de l'Etat.

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Snf

Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne -

<http://assoc.orange.fr/accus/> ACCUS@wanadoo.fr.

A l'occasion de ce CLAD, l'ACCUS a remis au Président du Conseil Régional pour introduire un arrêt supplémentaire à Dormans du 839145 au départ à 17h35 de Paris.
Lors de cette réunion la SNCF s'est publiquement engagée à étudier une modification du TGV de 19h27 vers 18h57 d'ici décembre 2009 (sic).

Intervention auprès du Conseil Economique et Social Régional (23/2/2007)

Cette intervention menée en concertation avec la FNAUT a permis un échange de vue avec le conseil.

Une convergence de vue s'est établie notamment sur la faiblesse des relations vers l'Est et les risques encourus par l'infrastructure classique et les matériels roulant dans les prochaines années.

Les relations avec la FNAUT

L'AG du 24 mars

Au-delà des dispositions réglementaires concernant toute association L 1901, L'assemblée Générale de la Fnaut a permis d'examiner l'action des associations concernées par le TGV-EST (champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace).

Le deuxième axe de la rencontre a porté sur l'engagement de la Fnaut dans le développement des transports Urbains et la diminution de l'automobile convergent en cela avec les associations de défense de l'environnement.

La communication dans les médias

L'année 2008 a été marquée par plusieurs actions en particulier dans le journal l'UNION où près de 4 articles sollicitant l'avis des associations d'utilisateurs ont été réalisés. Ces publications dans les pages « Marne » ont associé toutes les associations membres de la fnaut.

C'est surtout après le 10 juin 2007 que nos interventions ont été les plus audibles grâce à la dénonciation de l'insuffisance de l'offre TGV. Ainsi l'Interview sur France Bleu Champagne le 27 juin nous a permis de souligner que la SNCF se devait d'apporter des réponses non seulement aux Rémois en accroissant l'offre TGV mais aussi aux Villes Moyennes de Champagne Ardenne précarisée par cette modernisation.

Enfin la difficulté rencontrée par certains usagers qui se sont vu verbalisés à tort sur le TGV en fin d'année 2007 a nécessité un article retentissant dans la presse pour amener la SNCF à prendre des mesures draconiennes dans la gestion de ces notes de services au sein de la région.

Distribution de tracts d'information

L'année 2007 a été faible en mobilisation des usagers alors même que l'approche de l'échéance du 10 juin 2007 et les craintes sur la tarification eurent exigé un plus grand investissement sur ce plan.

Deux tracts ont été distribués :

- un premier dénonçant la dégradation « phénoménale » du service 2 mois avant l'échéance
- un second en fin d'année dénonçant le non respect des engagements de la SNCF et la verbalisation à tort d'abonnés.